



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 20

Le 06 août 2026

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le BSV [n°19 du 04-08-2026](#)

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec Vitivista et Phloème. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Mi-véraison atteinte sur l'ensemble des parcelles
Flavescence dorée	Décision finale du 04/08/2026 : renouvellement des TO demandé sur les zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01 Départ des prospections le lundi 10 août
Vers de grappes	3 ème vol en baisse, pontes toujours en cours

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 30 juillet au 05 août 2026

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	12,6 / 20,7°C	26,9 / 38°C	23,7 / 24,9°C	0 / 5,6 mm
Moyenne de la semaine	17,3°C	31,6°C	24,3°C	2,6 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 30 juillet au 05 août, sources Sencrop (39 stations) et Weenat (15 points)

Les T°C sont restées estivales toute la semaine. Les minimales ont connu une baisse régulière, de 19°C le 30 juillet à 14,5°C le 1^{er} août, tandis que les maximales ont varié de 27,7°C le 31 juillet à 36,1°C le 02 août. La moyenne hebdomadaire est de 24,3°C, quasi - équivalente à celle de la semaine précédente (- 0,2°C).

Des averses ont eu lieu le vendredi 31, avec des cumuls très limités de 0,8 mm en moyenne. Un orage est ensuite survenu dans la matinée du lundi 03 août, apportant des précipitations variant de 0 à 4,6 mm.

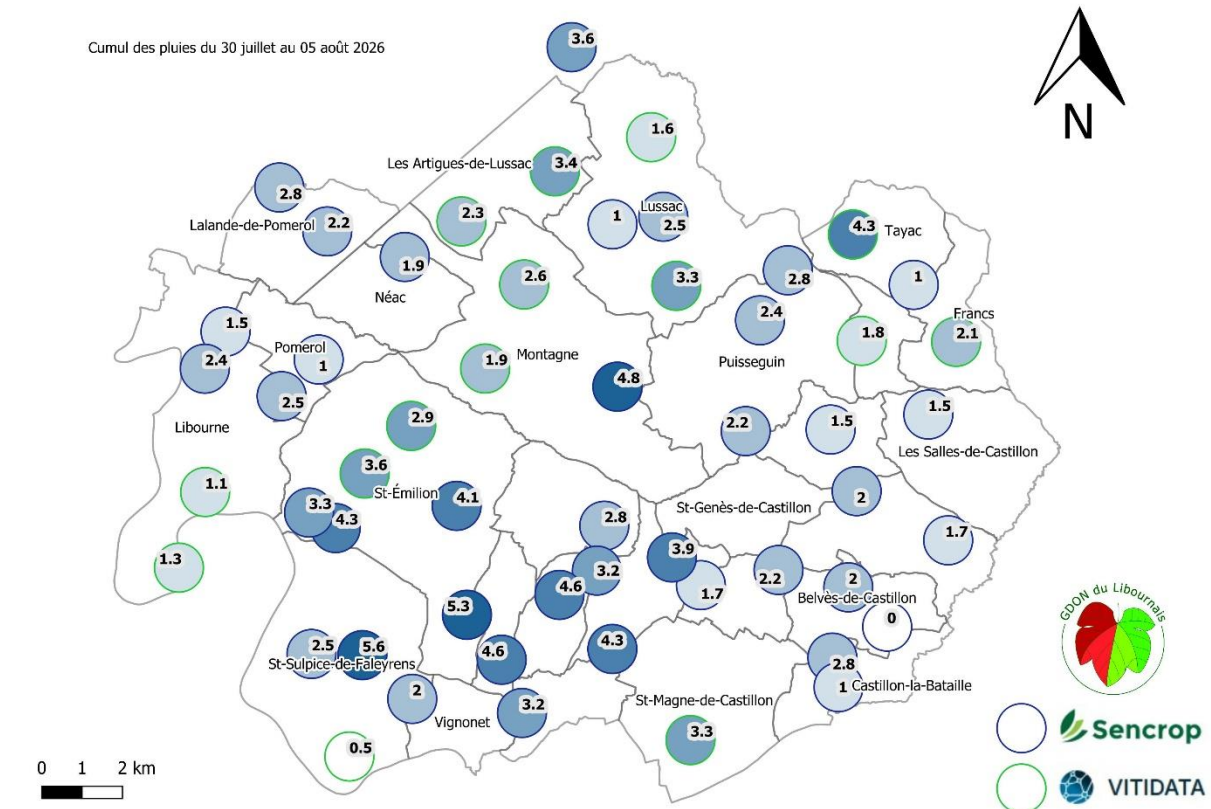


Figure 1 : Pluviométrie cumulée du 30 juillet au 05 août 2026, sources Sencrop (39 stations) et Weenat (15 points)

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue, Weenat) : du 06 au 12 août 2026

La tendance actuelle devrait se maintenir jusqu'au mardi 11 août. Les T°C minimales sont attendues entre 16 et 20°C et les maximales entre 30 et 33°C, à l'exception du samedi 08 août, où les T°C annoncées montent à 36 voire 38°C selon les sources. Un nouvel épisode caniculaire débutera le mercredi 13 août, avec des minimales supérieures à 22°C et des maximales autour de 37°C.

Un épisode orageux aura lieu entre le samedi 08 août au soir et le lundi 10 dans la matinée. Les cumuls associés se situent autour de 10 mm.



Phénologie au vignoble

La totalité des parcelles a dépassé le stade mi- véraison. Celle-ci est estimée au 23 juillet, date la plus précoce depuis 2012, proche du millésime 2023 (25 juillet). En 2026, la phase de véraison est exceptionnelle à la fois par sa précocité et sa durée, les contraintes hydriques et thermiques accumulées entraînant une lente phase d'évolution sur l'ensemble du parcellaire.



Observation des ravageurs

EUDEMIS

Suivi des vols

Après un départ de vol identifié entre le 17 et le 22 juillet et un pic observé sur la période du 23 au 29, l'intensité du vol est en baisse depuis la semaine dernière. Ce lundi 03 août, 23 des 57 pièges sexuels présentaient au moins une capture (contre 41 la semaine précédente), pour une moyenne de 2,4 individus / piège / semaine. Les captures sont en baisse sur le secteur Sud du territoire. Le vol se concentre désormais plutôt sur la partie Nord / Nord-Est du territoire, notamment sur les communes de Lussac, Montagne, Saint-Cibard.

Le relevé régulier des pièges alimentaires permet une description précise de la dynamique de vol. Au 03 août, 8 pièges sur 11 enregistraient au moins une capture, pour une moyenne de 10,7 papillons / piège et un max. de 29 individus sur la commune de Montagne.

La carte des vols est disponible en suivant [ce lien](#).

Suivi des pontes

Les premières pontes ont été observées le mercredi 22 juillet et sont plus régulières depuis le 29 juillet. Des pontes sont toujours observées cette semaine, sans augmentation de pression. Les niveaux de pontes les plus importants sont observés sur les parcelles où le vol a été le plus marqué (Montagne, Saint Magne de Castillon et Saint Sulpice de Faleyrens). Une bonne corrélation est observée entre le niveau de pression parcellaire et le niveau de pression en perforation observé au moment de la génération précédente G2. Le niveau de pression reste très hétérogène et varie de 0 à 32 %.

Des premières perforations ont été observées le mardi 04 août sur les communes de Saint Magne de Castillon et Saint Sulpice de Faleyrens.

Gestion de la 3^{ème} génération

Nous nous situons actuellement dans la période idéale de positionnement d'un traitement ovo-larvicide ciblant la troisième génération d'eudémis. Cette décision doit reposer sur l'importance des dégâts de perforations évalués lors de la deuxième génération. Cette information doit être confirmée par l'observation de pontes dans vos parcelles.

Pour rappel, les observations précédemment réalisées démontrent une pression générale assez faible en G2, permettant de limiter les interventions aux parcellaires les plus sensibles. De nombreuses parcelles présentent actuellement des niveaux de pontes faibles à nul ne nécessitant pour le moment pas d'intervention.



Flavescence Dorée

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS OBLIGATOIRES

Zones concernées

Les parcelles concernées par un potentiel renouvellement du Traitement Obligatoire (TO) sont situées dans 31 zones. Chaque viticulteur peut consulter la localisation de son parcellaire dans chacune de ces zones en se référant à notre communication diffusée par mail le 28 avril 2026 ou par courrier le 29 avril 2026. Les zones sont également consultables sur notre site internet en cliquant [ici](#).

Protocole effectué

Un réseau composé de 181 pièges a été posé dans les zones de TO afin de s'assurer de la bonne efficacité des traitements larvaires déjà effectués. Ces pièges ont été relevés de manière hebdomadaire pendant 3 semaines, jusqu'au 04 août.

Règle de décision

- Si pas de dépassement de seuil sur la zone, pas de renouvellement de Traitement Obligatoire,
- Si un unique dépassement de seuil est constaté, le GDON peut imposer le renouvellement au seul vigneron concerné en fonction de l'évaluation du risque engendré,
- Si plusieurs dépassements de seuil sont constatés, le renouvellement de TO est étendu à l'ensemble des parcelles de la zone.

Les parcelles des zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01 sont placées en renouvellement de TO suite à la deuxième session de relevé de pièges. La troisième session de relevés n'a engendré aucun nouveau renouvellement. Les autres zones sont donc exemptes de traitement adulticide.

Décision de renouvellement des TO au 04/08/2026 (définitif 3/3)

ZONES	DECISION DEFINITIVE
ART01	PAS DE RENOUVELLEMENT
ART_LUS	PAS DE RENOUVELLEMENT
BELV01	PAS DE RENOUVELLEMENT
CAST01	PAS DE RENOUVELLEMENT
COND01	PAS DE RENOUVELLEMENT
FRAN01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LIB01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS02	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS10	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS03	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS05	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS06	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS09	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS11	PAS DE RENOUVELLEMENT
MONT01	PAS DE RENOUVELLEMENT
NEA01	PAS DE RENOUVELLEMENT
PUI03	PAS DE RENOUVELLEMENT
PUI04	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
SALL05	PAS DE RENOUVELLEMENT
STEM02	PAS DE RENOUVELLEMENT
STEM03	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STMA01	PAS DE RENOUVELLEMENT
STMA02	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STPA01	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STSU01	PAS DE RENOUVELLEMENT
STSU03	PAS DE RENOUVELLEMENT
STSU06	PAS DE RENOUVELLEMENT
STSU04	PAS DE RENOUVELLEMENT
STSU05	PAS DE RENOUVELLEMENT
STSU08	PAS DE RENOUVELLEMENT

Rappel des modalités de Traitement Obligatoire

Dans les zones où il est rendu obligatoire, le traitement doit être réalisé entre le 13 juillet et le 16 août, en utilisant une spécialité commerciale homologuée pour la cible « cicadelle de la flavescence dorée » et en traitant l'intégralité du feuillage (traitement en plein). Ce traitement ne concerne pas les parcelles menées en modalité AB (spécialités commerciales Pyrèvert et Lumière) car elles ont déjà fait l'objet d'un renouvellement de traitement et car la faible rémanence des pyrèthres naturels les rend peu efficaces sur les cicadelles adultes.

PROSPECTIONS 2026

Vignobles concernés

Durant l'été, les équipes du GDON parcourent le vignoble à la recherche de pieds atteints de Flavescence Dorée. **Il nous est impossible de prévenir chaque vigneron individuellement du passage des équipes sur son parcellaire.** Nous nous excusons de ce désagrément et nous vous prions de faire bon accueil aux salariés et prestataires réalisant cette mission. Cette surveillance aura lieu majoritairement entre le lundi 10 août et le vendredi 28 août mais se prolongera également jusqu'en octobre.

Les prospections concerneront les communes de Belvès de Castillon, Gardegan et Tourtirac, Tayac et Vignonet dans leur intégralité. Les communes de Libourne (AOC Bordeaux et Saint Emilion), Lussac (grosse moitié est), Saint Emilion (moitié nord) et Saint Sulpice de Faleyrens (ouest et sud, AOC Bordeaux) seront prospectées en partie. Enfin des secteurs supplémentaires pourront être visités en fonction de l'avancement des chantiers, il s'agit des zones CAST01, NEAC01, SALL05, STMA01 et STPA01.

L'ensemble des parcelles contaminées depuis moins de 5 ans seront également suivies par les salariés du groupement.

Repérage de pieds suspects

Nous restons également à votre disposition pour tout diagnostic de pieds suspects repérés par vos soins. N'hésitez pas à nous contacter pour tout signalement.

Départ des équipes de prospection

EQUIPES	Date de départ	POSITION DE L'EQUIPE	PROGRAMME DES 3 SEMAINES
Equipe C. Dufour	10/08/2026	Saint Emilion, secteur Jean Voisin	Saint Emilion
Equipe A. Dumetz	10/08/2026	Saint Emilion, secteur Tailhas	Saint Emilion
Equipe A. Fauche	10/08/2026	Lussac, secteur Poitou	Lussac, Tayac
Equipe M. Lafond	10/08/2026	Gardegan et Tourtirac, secteur Tourtirac	Gardegan, Belvès, Libourne, Saint Sulpice, Vignonet
Equipe V. Sohier	10/08/2026	Gardegan et Tourtirac, secteur Pitray	Gardegan, Belvès, Libourne, Saint Sulpice, Vignonet



Maladies Cryptogamiques

DETAIL DES RISQUES CRYPTOLOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

Période du 06 au 14 août 2026

MILDIOU

Les modèles considèrent que des contaminations pourront avoir lieu sous les pluies à venir, à partir de cumuls supérieurs à 5 mm.

Stratégie et gestion du mildiou à l'approche des vendanges

La protection contre le mildiou sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges. Les jeunes feuilles sont plus sensibles et le maintien de travaux de rognage, écimage constitue la meilleure méthode prophylactique pour limiter la progression du mildiou.

Il peut être complété par une protection phytosanitaire ciblant le feuillage, réalisée avec des produits de contact (cuivre). Cette protection de fin de saison doit systématiquement être réalisée en amont des pluies significatives. En l'absence de nouvelle pluie et de mildiou actif, il est inutile de renouveler la protection en fin de rémanence.

Prochain bulletin : le 13 août 2026

L'équipe du GDON du Libournais,